



Communiqué de presse

La Fondation VINCI pour la Cité soutient l'association l'ADEPAPE 33

**Vendredi 31 mars 2023
à 16h00**

Association
Départementale
d'Entraide des Personnes
Accueillies en Protection
de l'Enfance

6 rue CAZALIS
33300 Bordeaux

Contact presse/
[cecile.challancin@vinci-
autoroutes.com](mailto:cecile.challancin@vinci-autoroutes.com)

yamina.djanti@adepape33.org

**En savoir plus sur la
Fondation**

[www.fondation-
vinci.com](http://www.fondation-vinci.com)

Rubriques : Nos actions/
Tous nos projets.

En savoir plus sur le
groupe VINCI :
www.vinci.com

La Fondation VINCI pour la Cité soutient l'ADEPAPE 33 (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance) à Bordeaux, parrainée par Hélène Campergue, collaboratrice de VINCI Autoroutes, filiale du groupe VINCI.

L'ADEPAPE 33 va ainsi recevoir un chèque d'un montant de 13 000 euros dans le cadre de son programme Teame, pour permettre l'acquisition d'ordinateurs portables et la mise en place de prestations d'intervenants extérieurs.

A travers Teame, l'association accompagne des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance, âgés de 16 à 25 ans, dits « décrocheurs ». Sans soutien familial et sans réseau professionnel, ces jeunes qui sont également ni diplômés, ni en emploi, ni en formation, et présentent un risque fort de décrochage total.

Le programme Teame vise à remobiliser ces jeunes pour démultiplier leurs chances de trouver une formation ou un emploi. Ils bénéficient ainsi d'un accompagnement individuel et collectif de 10 semaines, pour créer et gérer un projet entrepreneurial. A travers celui-ci, ils découvrent le monde de l'entreprise sous un jour positif, osent se lancer dans un projet dont ils sont les entrepreneurs, font des rencontres décisives avec des professionnels, prennent conscience de leur potentiel et acquièrent des compétences transposables au monde du travail.

L'ADEPAPE 33 accompagnera chaque année, durant trois ans, dans le cadre de ce programme TEAME près de 100 jeunes à travers 9 sessions.

Au-delà de son aspect financier, le soutien de la Fondation VINCI pour la Cité aux associations se concrétise par l'engagement des salariés du groupe VINCI sur le terrain. Hélène, en tant que marraine, accompagnera les bénéficiaires de l'ADEPAPE 33 à travers l'animation d'ateliers, des rencontres avec le milieu de l'entreprise, la préparation aux entretiens professionnels et l'aide à la rédaction de lettres de motivation et CV.

Autant d'occasions pour les bénéficiaires de l'association de découvrir toute la richesse des métiers du groupe VINCI.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité

Créée en 2002, la Fondation VINCI pour la Cité soutient des projets associatifs qui apportent des solutions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus démunies. Elle encourage les initiatives au plus près des territoires d'intervention des entreprises VINCI et illustre la volonté du Groupe d'être un partenaire



durable des citoyens et des communautés pour lesquels il conçoit, bâtit et gère de nombreux ouvrages et infrastructures. Le réseau des Fondations et Fonds VINCI compte aujourd'hui 16 structures de mécénat en France et à l'international. Elles apportent systématiquement un double soutien : une aide financière et l'engagement des salariés du groupe VINCI. A ce jour, plus de 4890 projets ont été soutenus, plus de 7700 salariés se sont engagés et plus de 69 millions d'euros d'aides ont été attribués.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions, de la construction et de l'énergie, employant plus de 217 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.